

## Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
<b>ACTIF</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	18 732	16 558	2 174	
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et a	2 000	2 000		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag	63 906	33 309	30 596	41 564
Autres immobilisations corporelles	519 610	135 023	384 588	294 113
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	47 618		47 618	45 327
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>651 866</b>	<b>186 890</b>	<b>464 975</b>	<b>381 004</b>
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	572 347		572 347	1 772 563
Autres créances	469 839		469 839	1 105 716
Divers				
Valeurs mobilières de placement	150 508		150 508	150 508
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	463 937		463 937	149 023
Charges constatées d'avance	123 658		123 658	131 062
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 780 288</b>		<b>1 780 288</b>	<b>3 308 871</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 432 154</b>	<b>186 890</b>	<b>2 245 264</b>	<b>3 689 876</b>

## Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	100 101	66 092
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-457 798</b>	<b>34 009</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>-357 697</b>	<b>100 101</b>
Apports	300 000	300 000
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise	300 000	300 000
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	320 884	284 450
Découverts et concours bancaires	9 007	597 709
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	329 891	882 159
Emprunts et dettes financières diverses	358 941	1 147 349
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	227 713	124 604
Dettes fiscales et sociales	431 705	541 602
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	389 330	106 070
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	565 381	487 991
<b>DETTES</b>	<b>2 302 961</b>	<b>3 289 775</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 245 264</b>	<b>3 689 876</b>

## Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>Ventes de marchandises</b>						
Production vendue	1 561 587	44,82	2 153 478	57,16	-591 891	-27,49
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 448 947	41,59	1 082 444	28,73	366 503	33,86
Reprises et Transferts de charge	21 360	0,61	43 990	1,17	-22 629	-51,44
Cotisations	198 760	5,70	171 750	4,56	27 010	15,73
Autres produits	278 948	8,01	362 422	9,62	-83 474	-23,03
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 509 603</b>	<b>100,73</b>	<b>3 814 084</b>	<b>101,23</b>	<b>-304 481</b>	<b>-7,98</b>
<b>Achats de marchandises</b>						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges exter	2 186 816	62,76	1 860 839	49,39	325 977	17,52
Impôts et taxes	19 168	0,55	22 699	0,60	-3 531	-15,55
Salaires et Traitements	849 701	24,39	744 738	19,77	104 963	14,09
Charges sociales	436 244	12,52	358 512	9,52	77 732	21,68
Amortissements et provisions	71 830	2,06	41 526	1,10	30 304	72,98
Autres charges	282	0,01	756 394	20,08	-756 112	-99,96
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3 564 041</b>	<b>102,29</b>	<b>3 784 707</b>	<b>100,45</b>	<b>-220 666</b>	<b>-5,83</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-54 439</b>	<b>-1,56</b>	<b>29 377</b>	<b>0,78</b>	<b>-83 816</b>	<b>-285,31</b>
<b>Opérations faites en commun</b>						
Produits financiers	4 494	0,13	8 211	0,22	-3 718	-45,27
Charges financières	12 350	0,35	1 834	0,05	10 516	573,23
<b>Résultat financier</b>	<b>-7 856</b>	<b>-0,23</b>	<b>6 377</b>	<b>0,17</b>	<b>-14 233</b>	<b>-223,20</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-62 295</b>	<b>-1,79</b>	<b>35 754</b>	<b>0,95</b>	<b>-98 049</b>	<b>-274,23</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			<b>67 645</b>	<b>1,80</b>	<b>-67 645</b>	<b>-100,00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>402 080</b>	<b>11,54</b>	<b>62 813</b>	<b>1,67</b>	<b>339 267</b>	<b>540,12</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-402 080</b>	<b>-11,54</b>	<b>4 832</b>	<b>0,13</b>	<b>-406 912</b>	<b>NS</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>-6 577</b>	<b>-0,19</b>	<b>6 577</b>	<b>0,17</b>	<b>-13 154</b>	<b>-200,00</b>
<b>Report des ressources non utilisées</b>						
<b>Engagements à réaliser</b>						
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-457 798</b>	<b>-13,14</b>	<b>34 009</b>	<b>0,90</b>	<b>-491 807</b>	<b>NS</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ASSOCIATION LYON BIOPOLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 2 245 264 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 457 798 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/04/2013 par le conseil d'administration.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Logiciels : 12 mois ou 3 ans
- \* Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 ans

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

 **Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

Charges exceptionnelles :

Un rappel de taxe sur les salaires a été payé par l'association Lyonbiopôle pour un montant total de 86 781 euros concernant les années 2009 à 2011, auquel s'ajoute 15 265 euros de majorations et intérêts de retard. Une procédure contentieuse est en cours auprès du tribunal administratif pour contester le redressement.

Dotation à la fondation de coopération scientifique Bioaster :

En sa qualité de fondateur, Lyonbiopôle a participé à la création de la fondation de coopération scientifique Bioaster régie par les articles L 344.11 et suivants du Code de la recherche.

Cette fondation a pour but de conduire un projet d'excellence scientifique dans le domaine de l'infectiologie et de la microbiologie.

La quote-part de Lyonbiopôle dans la dotation initiale de Bioaster s'élève à 300 K€.

Dans le cadre de cette dotation, Lyonbiopôle a fait donation par acte notarié du 27 février 2012 de la somme de 300 000 euros qui a été comptabilisée en charge exceptionnelle. Cette somme sera versée en cinq échéances de 60 000 € chacune selon un calendrier défini.

La déduction fiscale de cette donation s'effectuera au fur et à mesure des versements qui seront effectués (d'après documentation administrative 4C-428 30 octobre 1997), étant précisé qu'aucun versement n'est intervenu à la clôture de l'exercice 2012.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporel	15 182	5 550		20 732
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>15 182</b>	<b>5 550</b>		<b>20 732</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outilla industriels	59 536	4 370		63 906
- Installations générales, agencements aménagement divers	302 895	108 254		411 149
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobile	80 510	35 337	7 386	108 461
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>442 941</b>	<b>147 961</b>	<b>7 386</b>	<b>583 516</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	45 327	2 291		47 618
<b>Immobilisations financières</b>	<b>45 327</b>	<b>2 291</b>		<b>47 618</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>503 450</b>	<b>155 802</b>	<b>7 386</b>	<b>651 866</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporel	15 182	3 376		18 558
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>15 182</b>	<b>3 376</b>		<b>18 558</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 972	15 338		33 309
- Installations générales, agencements aménagements divers	43 190	38 914		82 104
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilié	46 103	14 202	7 386	52 919
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>107 264</b>	<b>68 454</b>	<b>7 386</b>	<b>168 332</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>122 446</b>	<b>71 830</b>	<b>7 386</b>	<b>186 890</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 213 461 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	47 618		47 618
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	572 347	572 347	
Autres	469 839	469 839	
Charges constatées d'avance	123 658	123 658	
<b>Total</b>	<b>1 213 461</b>	<b>1 165 843</b>	<b>47 618</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	21 562
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	2 093
SUBVENTIONS A RECEVOIR	422 011
INTERETS COURUS A RECEVOIR	4 180
<b>Total</b>	<b>449 846</b>

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 302 961 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	9 007	9 007		
- à plus de 1 an à l'origine	320 884	65 903	253 064	1 917
Emprunts et dettes financières divers (*)	358 941		358 941	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	227 713	227 713		
Dettes fiscales et sociales	431 705	431 705		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	389 330	389 330		
Produits constatés d'avance	565 381	565 381		
<b>Total</b>	<b>2 302 961</b>	<b>1 689 039</b>	<b>612 005</b>	<b>1 917</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	51 550			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :	17 272			
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	111 525
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	2 156
CONGES PAYES	56 637
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	20 000
CHARGES SOCIALES S/ CP	25 238
CHARGES SOCIALES SUR PRIMES PROV.	8 912
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	5 731
FORMATION CONTINUE CAP	7 145
DOTATION BIOASTER A VERSER	300 000
<b>Total</b>	<b>537 344</b>

**Notes sur le bilan****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	<b>Montant</b>
Charges d'exploitation	123 658
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>123 658</b>

**Produits constatés d'avance**

	<b>Montant</b>
Produits d'exploitation	565 381
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>565 381</b>

## Autres informations

### Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le montant du DIF n'a pas été évalué.

Les indemnités de départ en retraite n'ont pas été évaluées compte tenu de l'ancienneté des salariés.

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux dirigeants

Cette information n'a pas été fournie car cela reviendrait à publier la rémunération du seul cadre dirigeant de l'association.

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
652 Sicav BNP Paribas	150 768
Autres engagements donnés	150 768
<b>Total</b>	<b>150 768</b>

Un emprunt BNP a été souscrit pour 300 000 € en 2011 (remboursement sur 5 ans) dans le but du refinancement d'un programme de travaux et aménagements.

Cet emprunt est garanti par un nantissement d'un compte de titres financiers sur lequel sont inscrites 652 SICAV BNP Paribas pour un montant global de 150 768 €.


**Subventions et fonds dédiés**
Fonds dédiés

néant

Subvention d'exploitation à recevoir

au 31/12/2012

Région Rhône Alpes	199 090
DIRECCTE	77 903
Grand-Lyon	62 333
CONSEIL GENERAL	40 000
ERAI BIOxCLUSTER	15 193
METRO	13 000
AUTRES	14 491

Total	422 010
-------	---------

Subventions d'exploitation utilisées

au 31/12/2012

Région Rhône Alpes	519 159
Grand Lyon	338 333
DIRECCTE	330 431
Grenoble Alpes Métropole	62 000
CONSEIL GENERAL	40 000
AUTRES	159 024
Total	1 448 947

Les subventions ont été prises en compte convention par convention, indépendamment de leur date d'encaissement, en fonction du montant attribué au titre de l'année 2012.

Les charges de fonctionnement ont été prises en compte au fur et à mesure de leur engagement.

Aucune dotation aux fonds dédiés n'a été constituée.

Subventions d'exploitation à reverser

38 433

 **Fonds de dotations, prêt et avance glissante****Fonds de dotation avec droit de reprise**

Bio Mérieux  
Merial  
Sanofi Pasteur

au 31/12/2012
100 000
100 000
100 000
300 000

Il s'agit des fonds de dotation des 3 membres fondateurs avec droit de reprise.

**Prêt de Becton Dickinson**

Becton Dickinson a octroyé un prêt de 100 000 € à l'Association remboursable sans intérêt.  
Ce prêt d'une durée initiale de 36 mois suivant la date de mise à disposition des fonds a été reconduit en 2009, puis en 2012 pour une nouvelle durée de 36 mois expirant courant mai 2015.  
La mise à disposition initiale des fonds avait eu lieu le 24 mai 2006.



**RSM CCI Conseils**  
Audit - Expertise - Conseil

2 bis, rue Tête d'Or - 69006 LYON  
T. +33 (0) 4 72 69 19 19 - F. +33 (0) 4 72 69 19 10  
[www.rsm-cciconseils.fr](http://www.rsm-cciconseils.fr)

**Associés**

Nicolas BARIOZ  
Sébastien BOUZARD  
François de BUSTAMANTE  
Christophe DEMEURE  
Alain GRILLE  
Jean-Pierre HORTEUR  
Pierre-Michel MONNERET  
Jean-Marc MOREL  
Jean-Marc PENNEQUIN  
Jean-Yves PERROT  
Jean-Michel REY  
Alain ROUX

**Directeur de Mission Associé**

Arnaud RICOME  
François-Régis de MONJOUR

**Diplômés experts-comptables**

Patrick BIOLLEY  
Jean-Charles BREVET  
Christian de CHIFFREVILLE  
Sophie FENEON  
Houssam HAMZÉ  
Evelyne JOURDAN  
François de LAUBIER  
Daniel VALENTINE

**RSM CCI Conseils**  
est une société  
indépendante  
associée de RSM France  
membre du réseau RSM

**ASSOCIATION LYONBIOPOLE**

Association régie par la loi de 1901

321 avenue Jean Jaurès

Bâtiment Domilyon

69007 LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**



Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre Conseil d'Administration, conformément à l'article 17 de vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2012, sur :

- \* le contrôle des comptes annuels de l'association LYONBIOPOLE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- \* la justification de nos appréciations,
- \* les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I - OPINIONS SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...



## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion sur la situation financière et les comptes de votre association.

Lyon, le 12 juin 2013  
Le Commissaire aux Comptes  
RSM CCI Conseils

Représenté par Pierre-Michel MONNERET  
Membre de la Compagnie  
Régionale de LYON

## Bilan

3/15

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
<b>ACTIF</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	18 732	16 558	2 174	
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et a	2 000	2 000		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag	63 906	33 309	30 596	41 564
Autres immobilisations corporelles	519 610	135 023	384 588	294 113
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	47 618		47 618	45 327
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>651 866</b>	<b>186 890</b>	<b>464 975</b>	<b>381 004</b>
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	572 347		572 347	1 772 563
Autres créances	469 839		469 839	1 105 716
Divers				
Valeurs mobilières de placement	150 508		150 508	150 508
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	463 937		463 937	149 023
Charges constatées d'avance	123 658		123 658	131 062
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 780 288</b>		<b>1 780 288</b>	<b>3 308 871</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 432 154</b>	<b>186 890</b>	<b>2 245 264</b>	<b>3 689 876</b>

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	100 101	66 092
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-457 798</b>	<b>34 009</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>-357 697</b>	<b>100 101</b>
Apports	300 000	300 000
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise	300 000	300 000
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	320 884	284 450
Découverts et concours bancaires	9 007	597 709
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	329 891	882 159
Emprunts et dettes financières diverses	358 941	1 147 349
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	227 713	124 604
Dettes fiscales et sociales	431 705	541 602
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	389 330	106 070
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	565 381	487 991
<b>DETTES</b>	<b>2 302 961</b>	<b>3 289 775</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 245 264</b>	<b>3 689 876</b>

## Compte de résultat

5/15

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>Ventes de marchandises</b>						
Production vendue	1 561 587	44,82	2 153 478	57,16	-591 891	-27,49
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 448 947	41,59	1 082 444	28,73	366 503	33,86
Reprises et Transferts de charge	21 360	0,61	43 990	1,17	-22 629	-51,44
Cotisations	198 760	5,70	171 750	4,56	27 010	15,73
Autres produits	278 948	8,01	362 422	9,62	-83 474	-23,03
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 509 603</b>	<b>100,73</b>	<b>3 814 084</b>	<b>101,23</b>	<b>-304 481</b>	<b>-7,98</b>
<b>Achats de marchandises</b>						
Variation de stock de marchandises						
<b>Achats de matières premières</b>						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges extér	2 186 816	62,76	1 860 839	49,39	325 977	17,52
Impôts et taxes	19 168	0,55	22 699	0,60	-3 531	-15,55
Salaires et Traitements	849 701	24,39	744 738	19,77	104 963	14,09
Charges sociales	436 244	12,52	358 512	9,52	77 732	21,68
Amortissements et provisions	71 830	2,06	41 526	1,10	30 304	72,98
Autres charges	282	0,01	756 394	20,08	-756 112	-99,96
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3 564 041</b>	<b>102,29</b>	<b>3 784 707</b>	<b>100,45</b>	<b>-220 666</b>	<b>-5,83</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-54 439</b>	<b>-1,56</b>	<b>29 377</b>	<b>0,78</b>	<b>-83 816</b>	<b>-285,31</b>
<b>Opérations faites en commun</b>						
Produits financiers	4 494	0,13	8 211	0,22	-3 718	-45,27
Charges financières	12 350	0,35	1 834	0,05	10 516	573,23
<b>Résultat financier</b>	<b>-7 856</b>	<b>-0,23</b>	<b>6 377</b>	<b>0,17</b>	<b>-14 233</b>	<b>-223,20</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-62 295</b>	<b>-1,79</b>	<b>35 754</b>	<b>0,95</b>	<b>-98 049</b>	<b>-274,23</b>
Produits exceptionnels			67 645	1,80	-67 645	-100,00
Charges exceptionnelles	402 080	11,54	62 813	1,67	339 267	540,12
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-402 080</b>	<b>-11,54</b>	<b>4 832</b>	<b>0,13</b>	<b>-406 912</b>	<b>NS</b>
Impôts sur les bénéfices	-6 577	-0,19	6 577	0,17	-13 154	-200,00
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-457 798</b>	<b>-13,14</b>	<b>34 009</b>	<b>0,90</b>	<b>-491 807</b>	<b>NS</b>

## Règles et méthodes comptables

6/15

Désignation de l'association : ASSOCIATION LYON BIOPOLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 2 245 264 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 457 798 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/04/2013 par le conseil d'administration.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Logiciels : 12 mois ou 3 ans
- \* Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 ans

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Autres éléments significatifs

### Charges exceptionnelles :

Un rappel de taxe sur les salaires a été payé par l'association Lyonbiopôle pour un montant total de 86 781 euros concernant les années 2009 à 2011, auquel s'ajoute 15 265 euros de majorations et intérêts de retard. Une procédure contentieuse est en cours auprès du tribunal administratif pour contester le redressement.

### Dotation à la fondation de coopération scientifique Bioaster :

En sa qualité de fondateur, Lyonbiopôle a participé à la création de la fondation de coopération scientifique Bioaster régie par les articles L 344.11 et suivants du Code de la recherche.

Cette fondation a pour but de conduire un projet d'excellence scientifique dans le domaine de l'infectiologie et de la microbiologie.

La quote-part de Lyonbiopôle dans la dotation initiale de Bioaster s'élève à 300 K€.

Dans le cadre de cette dotation, Lyonbiopôle a fait donation par acte notarié du 27 février 2012 de la somme de 300 000 euros qui a été comptabilisée en charge exceptionnelle. Cette somme sera versée en cinq échéances de 60 000 € chacune selon un calendrier défini.

La déduction fiscale de cette donation s'effectuera au fur et à mesure des versements qui seront effectués (d'après documentation administrative 4C-428 30 octobre 1997), étant précisé qu'aucun versement n'est intervenu à la clôture de l'exercice 2012.

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporel	15 182	5 550		20 732
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>15 182</b>	<b>5 550</b>		<b>20 732</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outilla industriels	59 536	4 370		63 906
- Installations générales, agencements aménagements divers	302 895	108 254		411 149
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilié	80 510	35 337	7 386	108 461
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>442 941</b>	<b>147 961</b>	<b>7 386</b>	<b>583 516</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	45 327	2 291		47 618
<b>Immobilisations financières</b>	<b>45 327</b>	<b>2 291</b>		<b>47 618</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>503 450</b>	<b>155 802</b>	<b>7 386</b>	<b>651 866</b>

## Notes sur le bilan

9/15

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporel	15 182	3 376		18 558
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>15 182</b>	<b>3 376</b>		<b>18 558</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outilla industriels	17 972	15 338		33 309
- Installations générales, agencements aménagements divers	43 190	38 914		82 104
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilié	46 103	14 202	7 386	52 919
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>107 264</b>	<b>68 454</b>	<b>7 386</b>	<b>168 332</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>122 446</b>	<b>71 830</b>	<b>7 386</b>	<b>186 890</b>

## Notes sur le bilan

10/15

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 213 461 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	47 618		47 618
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	572 347	572 347	
Autres	469 839	469 839	
Charges constatées d'avance	123 658	123 658	
<b>Total</b>	<b>1 213 461</b>	<b>1 165 843</b>	<b>47 618</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	21 562
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	2 093
SUBVENTIONS A RECEVOIR	422 011
INTERETS COURUS A RECEVOIR	4 180
<b>Total</b>	<b>449 846</b>

## Notes sur le bilan

11/15

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 302 961 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	9 007	9 007		
- à plus de 1 an à l'origine	320 884	65 903	253 064	1 917
Emprunts et dettes financières divers (*)	358 941		358 941	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	227 713	227 713		
Dettes fiscales et sociales	431 705	431 705		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	389 330	389 330		
Produits constatés d'avance	565 381	565 381		
<b>Total</b>	<b>2 302 961</b>	<b>1 689 039</b>	<b>612 005</b>	<b>1 917</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	51 550			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :	17 272			
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	111 525
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	2 156
CONGES PAYES	56 637
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	20 000
CHARGES SOCIALES S/ CP	25 238
CHARGES SOCIALES SUR PRIMES PROV.	8 912
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	5 731
FORMATION CONTINUE CAP	7 145
DOTATION BIOASTER A VERSER	300 000
<b>Total</b>	<b>537 344</b>

## Comptes de régularisation

**Charges constatées d'avance**

	Montant
Charges d'exploitation	123 658
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>123 658</b>

**Produits constatés d'avance**

	Montant
Produits d'exploitation	565 381
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>565 381</b>

## Autres informations

13/15

**Droit Individuel à la Formation**

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le montant du DIF n'a pas été évalué.

Les indemnités de départ en retraite n'ont pas été évaluées compte tenu de l'ancienneté des salariés.

**Informations sur les dirigeants****Rémunérations allouées aux dirigeants**

Cette information n'a pas été fournie car cela reviendrait à publier la rémunération du seul cadre dirigeant de l'association.

**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
652 Sicav BNP Paribas	150 768
Autres engagements donnés	150 768
<b>Total</b>	<b>150 768</b>

Un emprunt BNP a été souscrit pour 300 000 € en 2011 (remboursement sur 5 ans) dans le but du refinancement d'un programme de travaux et aménagements.

Cet emprunt est garanti par un nantissement d'un compte de titres financiers sur lequel sont inscrites 652 SICAV BNP Paribas pour un montant global de 150 768 €.


**Subventions et fonds dédiés**
Fonds dédiés

néant

Subvention d'exploitation à recevoir

au 31/12/2012

Région Rhône Alpes	199 090
DIRECCTE	77 903
Grand-Lyon	62 333
CONSEIL GENERAL	40 000
ERAI BIOxCLUSTER	15 193
METRO	13 000
AUTRES	14 491

Total	422 010
-------	---------

Subventions d'exploitation utilisées

au 31/12/2012

Région Rhône Alpes	519 159
Grand Lyon	338 333
DIRECCTE	330 431
Grenoble Alpes Métropole	62 000
CONSEIL GENERAL	40 000
AUTRES	159 024
Total	1 448 947

Les subventions ont été prises en compte convention par convention, indépendamment de leur date d'encaissement, en fonction du montant attribué au titre de l'année 2012.

Les charges de fonctionnement ont été prises en compte au fur et à mesure de leur engagement.

Aucune dotation aux fonds dédiés n'a été constituée.

Subventions d'exploitation à reverser

38 433

 **Fonds de dotations, prêt et avance glissante****Fonds de dotation avec droit de reprise**

Bio Mérieux  
Merial  
Sanofi Pasteur

au 31/12/2012
100 000
100 000
100 000
300 000

Il s'agit des fonds de dotation des 3 membres fondateurs avec droit de reprise.

**Prêt de Becton Dickinson**

Becton Dickinson a octroyé un prêt de 100 000 € à l'Association remboursable sans intérêt. Ce prêt d'une durée initiale de 36 mois suivant la date de mise à disposition des fonds a été reconduit en 2009, puis en 2012 pour une nouvelle durée de 36 mois expirant courant mai 2015. La mise à disposition initiale des fonds avait eu lieu le 24 mai 2006.